

La langue du XVIème siècle

I Orthographe et prononciation

Lettres quiescentes : lettres ne correspondant à aucun phonème rappelant une étymologie souvent authentique mais parfois erronée.

Caractéristiques de l'orthographe au XVIème siècle

Tendances contradictoires : abus de la calligraphie ; usage de signes diacritiques ; désir de simplification ; démon de l'analogie.

a. Abus de la calligraphie

- reflets de l'étymologie : *faict* < *factum*
- pseudo-savantes et reflétant de fausses étymologies *sçavoir* < *sapere* et non de *scire*
- correspondant à des signes dont le sens originel s'est perdu : *z* qui notait l'affriquée pourtant réduite.

b. Usage de signes diacritiques

- *h* non étymologique pour séparer un mot commencement par un *u* par exemple : *huit*, *huile*
- *y* pour éviter des confusions dans le voisinage de lettres à jambages ou pour marquer la fin d'un mot
- *s* implosif pour préciser que le *e* précédent n'est pas sourd : *mestre*
- consonnes géminées dans le même but : *-esse* ; *-ette*

c. Les simplifications orthographiques

- simplification des géminées : *aller*
- suppression de consonnes muettes en particulier les dentales finales lorsqu'elles sont suivies d'une marque du pluriel : *grant/grans*

d. Les accents et signes auxiliaires

- l'accent aigu pour marquer le *e* fermé, par Robert Estienne en premier (1530)
- l'accent grave d'abord pour noter le *e* sourd
- l'accent circonflexe : pour noter la chute d'une voyelle *vrai[^]ment*
- le tréma : pour [ü] ou pour marquer la diérèse
- la cédille : en premier par Geoffroy Tory
- les guillemets ou traits d'union apparaissent au XVIème également
- l'apostrophe d'abord pour noter la chute d'une lettre finale

e. Le démon de l'analogie

- le *-s* adverbial au départ étymologique (*toujours*) puis analogique (*jusques*)
- quelques désinences verbales

II Hésitations de nature et d'usage

La formation des adverbes en *-ment*

Adjectif au féminin + *-ment* (<*mens*, *mentis* à l'ablatif).

- si l'adjectif possède une forme en *-e* : *bonement*
- s'il n'en possède pas : altérations *gramment*, *genti(l)ment*

Glissement entre classes du discours

a. Les démonstratifs

- *celuy/celle* : indifféremment pronoms ou adjectifs
- *cestuy* : le plus souvent pronom
- *cest/ceste* : sans les particules *ci* ou *là*, le plus souvent adjectifs

Rappel : au XVIème, il y a deux séries de démonstratifs :

- la série *cel-* issue de *ecce + ille*
- la série *cest-/cet-* issue de *ecce + iste*
- *ces* n'appartient pas à ces séries ; identique morphologiquement à *les* (comme *ce* à *le*)
- *cil* : issu du cas sujet de la série *cel-* n'apparaît plus qu'en poésie
- *cestuy/cettuy* : ancien datif de *cest-* rarement employée sans *cy* ou *là*
- *iceluy* : *hic + ille + ille* sans doute par analogie avec l'adverbe *ici* (*hic ecce hic*)
- *ce* peut être sujet d'une proposition participe ; fréquemment COD antéposé ; complément prépositionnel ; antécédent d'un relatif suivi d'un participe présent (*ce que voyant*)

b. Les possessifs

Le possessif atone (*mon, ton...*) est encore concurrencé par le tonique (*mien, tien...*) mais surtout en poésie.

Chacun : ce n'est qu'à la fin du siècle que *chaque* évince *chacun* comme adjectif et le cantonne dans le rôle de pronom.

Dedans, dessus, dessous : à la fois prépositions et adverbes jusqu'au début du XVIIème siècle.

III. Le groupe nominal et ses substituts

1. L'article

- omis lorsque le substantif est pris dans un sens général et de totalité ; devant deux substantifs coordonnés ; devant un nom abstrait ; devant un superlatif relatif ; lorsque le substantif est déjà déterminé par un adjectif indéfini
- l'article défini est exprimé de plus en plus fréquemment dans le même sens qu'aujourd'hui
- l'article indéfini peut prendre le sens de « un seul » ; de plus, il peut être pluriel *uns/unes*.

2. Pronoms personnels

- l'ordre sujet-verbe-complément tend à s'imposer
- le pronom sujet est souvent omis lorsqu'il n'y a aucune ambiguïté sur l'identité de l'agent du procès
- inversion : héritage de l'ancien français où la présence d'un régime en début de phrase entraîne l'inversion (idem lorsque la phrase commence par un adverbe ou un CC)

3. Pronom complément

- pronom régime d'un infinitif lui-même régime d'un autre verbe placé devant le groupe verbe conjugué+infinitif (« Panurge l'alla voir »)
- lorsque le verbe à l'impératif n'est pas en début de phrase, le pronom complément est à la forme atone et donc antéposé

4. Pronoms adverbiaux *y* et *en*

- employés de manière pléonastique : *en* reprend un nom précédent au génitif ou un nom introduit par *de*, ou un pronom relatif au génitif ; *y* reprend un complément de lieu ou le pronom relatif de lieu *où*
- *y* équivaut à « à lui » et représente donc une personne (emploi impossible en français moderne)

5. Indéfinis et numéraux

- *aucun* : < **alicunus (aliquis)* peut avoir un sens positif non incompatible avec le pluriel
- *personne* : sens de « quelqu'un »
- *rien* : < *rem* souvent avec un sens positif
- *tel* et *demi* n'exigent pas de déterminants complémentaires
- *plusieurs* : peut être accompagné d'un déterminant complémentaire

D'une manière générale, les possibilités de combinaisons des indéfinis entre eux sont plus nombreuses qu'en français moderne.

IV. Autour du verbe

1. Le subjonctif

- en proposition indépendante ou principale : pour exprimer le souhait, le regret, l'ordre mais l'usage de *que* n'est pas encore généralisé

- dans le système hypothétique : tour le plus fréquent pour exprimer l'irréel du passé, subjonctif ppparfait dans les 2 propositions
- lorsque le procès est réel, on emploie l'indicatif dans la subordonnée (alors qu'en français moderne, on emploie le subjonctif).

2. Formes en *-ant*

- gérondif issu de l'ablatif du gérondif latin en *-ando* ou *-endo* ; souvent sans *en* ;
- périphrase *aller + gérondif* pour marquer l'aspect duratif

Le participe passé peut toujours s'accorder avec le COD quelle que soit sa place mais cet accord n'a rien d'obligatoire.

L'infinitif, le participe ou le gérondif disposent d'une autonomie par rapport au verbe principal qu'ils ont perdue : leur agent n'est pas toujours celui du verbe qui les régit.

La proposition infinitive devient d'un usage courant.

La proposition participe imite l'ablatif absolu latin sont d'un usage très courant au XVIème siècle, c'est d'ailleurs l'une des caractéristiques de l'écriture de ce siècle.

L'accord du verbe avec le sujet peut être de sens (ou syllepse) : lorsque le sujet est un nom collectif, il arrive que l'idée se fasse avec l'idée exprimée.

V. Des mots de liaison à la phrase

Abondance de liens entre les phrases ou les propositions.

1. Le relatif

- *que* peut être sujet
- *quoi* s'emploie comme COI du verbe parler avec un antécédent humain « la femme de quoy vous parlez »
- *qui* complément prépositionnel, s'emploie avec un antécédent non humain
- *lequel* se répand ; il ne se rapporte pas au plus proche substantif mais au plus éloigné dans certains cas
- *dont* (<*unde*) se confond parfois avec *d'où* et signifie alors « à la suite de quoi »
- *où* pronom adverbial peut prendre les valeurs de « à qui, auquel »
- le relatif peut être éloigné de son antécédent
- relatif sans antécédent est courant, avec *qui* en position autarcique
- relatif de liaison (après un signe de ponctuation fort) comme en latin
- constructions imbriquées

2. Conjonctions

- *que* peut introduire la cause, le but, le temps
- *que* pléonastique
- dans la coordination, *que* de reprise fait parfois défaut « quand Dieu frappe l'oreille, et l'oreille n'est prête »
- conjonctions de subordination : *si que* (« de sorte que ») ; *pour ce que* (« parce que ») ; *durant que* ; *etc.*
- conjonction de coordination : *ne < nec* « ni » (le passage de *ne* à *ni* reste difficile à expliquer) ; *ni* en contexte interrogatif ou dubitatif (à la place de *ou*) ; *soit* peut être relayé par *ou* (« soit lui ou moi »)

3. Prépositions

- *à* peut introduire l'attribut du sujet ; à la place de *avec* dans une nuance circonstancielle (« à grande hâte »)
- *de* concurrence *par* devant le complément d'agent
- *pour* peut introduire une relation de cause
- *parmi* (« au milieu de ») peut s'employer un nom singulier
- *emmi* forme voisine aujourd'hui disparue
- *en* (pas concurrencée par *dans* avant 1550)

4. Adverbes

- *ains* (< **antius*) opérateur de rectification, de renchérissement comme *ainçois*
- *mais* < *magis* opérateur rectificatif ; il peut néanmoins conserver son sens étymologique de « davantage »
- *adonc*, *adoncques*, *a tant* : « alors »
- *ce pendant*, *ce pendent* a plus souvent un sens temporel qu'adversatif
- *pour tant*, *pourtant* : « à cause de cela »
- *quand et quand* : « en même temps » ou « aussitôt »
- *or/ores* : « maintenant »
- *si* < *sic* : « ainsi, dans ces conditions »
- *si est-ce que* : « toujours est-il que »

5. La négation

- *Non* accompagné d'un verbe vicairie (*faire*) « non feray » ; d'un pronom personnel sujet « non je »
- *Ne* employé seul quand le procès nié est à l'impératif ; avec certains verbes impersonnels ; dans le système hypothétique ; dans les proverbes ou les aphorismes etc.
- *Ne* expressif ou explétif d'usage assez incertain
- *Ne* accompagné d'un forclusif
- *Ne* omis fréquemment dans l'interrogation directe ou indirecte ; avec *nul*, devant *ni*

6. L'interrogation

Se rapproche du français moderne mais quelques constructions aujourd'hui disparues :

- inversion du sujet dans l'interrogation directe (« doit son malheur être estimé offense ? »)
- l'utilisation de *est-ce que* de plus en plus fréquente
- le *t* épenthétique ou de liaison apparaît au XV dans l'oral tout d'abord. On trouve toutes les variantes graphiques possibles

7. Ordre des mots

En général, très proche du nôtre sauf quelques différences :

- en proposition subordonnée, l'ordre qui prévaut est S-V-C mais en indépendante ou principale, C-V-S n'est pas exceptionnel (également dans les incises)
- le COD ou l'attribut peut se trouver en tête de phrase
- le complément déterminatif peut précéder son substantif
- la place de l'adjectif n'est pas forcément révélatrice de sa valeur.